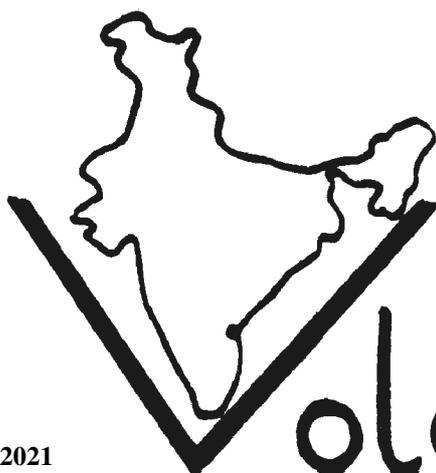


Editeur responsable VOLONTARIAT P.B. 36 605 001 - Pondichéry, INDE.



Volontariat

Juillet-Août-Septembre - 2021

VOL. XLI N° 3

PERIODIQUE TRIMESTRIEL PUBLIE A PONDICHERY

AGREATION : P 204 142
EDITEUR RESPONSABLE:
Belgique : J. Magnée
Thier de la Fontaine - 67
4000 Liège Dépot : Liège X



Site Internet FR: www.volontariat-inde.org
Site Internet EN: www.volontariat-inde.com
E-mail Pondichéry: volont@volontariat.in
E-mail Shanti: ateliershanti@volontariat.in
Page Facebook: www.facebook.com/volontariat

BY AIRMAIL



FRANCE
Volontariat INDE
BP 11236 31012 - Toulouse Cedex 6

Editorial

Amies, amis,

Comme nous pouvons, toutes et tous, le constater et le déplorer, notre monde, nos communications, notre vie... sont "gouvernés" par la pandémie de Covid 19 et ses divers variants, notamment le variant Delta ou indien, depuis début 2020.... Bientôt 2 ans !

Nous vivons au gré des croissances et décroissances des contaminations, donc des confinements, des relâchements...mais toujours avec une épée de Damoclès sur nos têtes.

Et nos activités du Volontariat suivent ces va-et-vient permanents !

Vous verrez dans ce journal que certaines activités ont pu reprendre, mais aujourd'hui, 15 septembre 2021, les crèches et maternelles, les classes du 1° au 8° Std inclus ne sont toujours pas réouvertes à Pondichéry.

Les classes de secondaire, à partir du 9°Std, et les collèges universitaires viennent de réouvrir, mais dans des conditions strictes. Que deviennent les élèves de familles trop pauvres qui n'ont pas accès aux enseignements en ligne et que les parents ne peuvent pas aider dans leurs études, car souvent eux-mêmes sont illettrés ? Nous craignons

pour leur futur, avec cette difficulté qui s'ajoute aux problèmes liés à leur milieu social : accroissement des inégalités qui grèvent sans doute dès maintenant leur avenir.

Néanmoins, un sujet de satisfaction avec le programme de "Gratuity" qui se met en place pour les ouvrières et les ouvriers de l'Atelier Shanti. Enfin!

Merci aux personnes qui ont contribué à son élaboration et au comité belge qui a financé tous les arriérés de ce programme.

Notre Volontariat est clair avec son futur: il faut continuer et dans toutes les directions, le travail est loin d'être fini!

A Pondy, bien du monde se trouve aidé par ceux d'Europe qui veulent bien penser à eux. Comme je voudrais que chacun entende ces remerciements et voir cette joie d'être en meilleure position socio-économique grâce à votre aide!

Du fond du cœur, MERCI, à chacune, chacun qui nous aide, car ainsi les plus pauvres le sont moins et leur vie et celle de leurs enfants en sont transformées.

Amitié à chacune et chacun.

Madeleine Amà et Arnaud

Covid 19 : situation en Inde

Selon les statistiques disponibles, l'évolution de la pandémie de Covid 19 et de son variant Delta a été tout à fait différente en Inde par rapport à celle observée en Europe : alors que celle-ci enregistrait une 4^{ème} vague de contaminations, en diminution actuellement, l'Inde n'a eu que 2 vagues, la première culminant en septembre 2020 (près de 100000 nouvelles contaminations/jour) et la 2^{ème}, beaucoup plus intense (maximum le 6 mai 2021 et plus de 400000 contaminés/jour), mais beaucoup moins étalée dans le temps, sans doute grâce au confinement strict imposé à la population et aux effets de la vaccination.

A l'heure où ces lignes sont écrites, 14 septembre 21, on dénombrait dans toute l'Inde environ 27000 nouveaux contaminés/jour, en diminution régulière, sauf au Kérala où la pandémie reste à un niveau élevé.

En conséquence, l'Inde qui avait été confinée durant la 2^{ème} vague d'avril-mai 2021 se « déconfiner » graduellement à partir du mois de juin, les éventuelles mesures de restriction étant prises au niveau des Etats et Territoires de l'Union Indienne, en fonction de l'évolution de la pandémie au niveau régional.

Quant aux décès imputables à ce virus, les dernières statistiques officielles de la mi-septembre font état de 443000 morts depuis le début pour plus de 33 millions de personnes ayant contracté la maladie.

Ces chiffres sont sans doute sous-estimés, en raison de la difficulté, voire l'impossibilité dans de nombreux cas, de déterminer la nature du décès, notamment dans les quartiers défavorisés des mégapoles indiennes et dans de nombreux villages dépourvus d'un système médical permanent. D'autant que la coutume en Inde est d'enterrer (ou de brûler) le défunt quelques heures à peine après la mort.

La vaccination de la population indienne, avec notamment 2 vaccins conçus et développés en Inde, a commencé à peu près en même temps qu'en Europe, début 2021.

Il est connu que l'Inde est de plus grand fabricant mondial de vaccins (comme de médicaments génériques) en raison de la qualité de ses chercheurs, mais aussi des faibles coûts de production : elle est ainsi le plus gros producteur du vaccin Astra Zenica, généralement exporté, mais qu'elle a retenu pour ses propres vaccinations alors que la 2^{ème} vague de contaminations faisait « exploser » les hôpitaux et que les malades mouraient en masse.

Le rythme est encore trop lent : actuellement environ 10 millions de doses sont injectées chaque jour ce qui peut sembler beaucoup, mais il y a plus de 1 milliard d'individus à protéger par 2 vaccinations !! Au 11 septembre 21, 734 millions de doses avaient été utilisées, environ 175 millions d'Indiens étaient totalement vaccinés (13% de la population) et 560 millions avaient reçu une dose (41% de la population).

Pour le Territoire de Pondichéry, les courbes de contaminations avec ses deux vagues sont calquées sur celles de l'Inde. Ainsi le 11 septembre 21, il y avait eu seulement 46 nouveaux contaminés en 24 heures (contre 2000 vers le 15 mai !) en diminution par rapport aux semaines précédentes. A ce niveau-là, les chiffres dépendent beaucoup d'un seul gros « cluster », ainsi le jour suivant, 12 septembre, on dénombrait 100 nouvelles contaminations.... Parce que 40 personnes avaient été contaminées lors d'une seule fête familiale, une personne malade ayant contaminé toutes les autres !

Cette décroissance globalement continue permet au Gouvernement régional d'assouplir les restrictions, tout en gardant les gestes barrières, par l'ouverture progressive des écoles, des Universités..... Ce qui permet au Volontariat de reprendre aussi ses activités dans le domaine de l'éducation qui vont être plus détaillées dans l'article suivant.

Reprise des écoles à Pondichéry et des universités

Depuis près de 18 mois, à l'arrivée de la Pandémie, puis les confinements, plus stricts en Inde qu'en Europe, toutes les activités du Volontariat concernant l'éducation des petits et des jeunes ont dû s'arrêter par ordre gouvernemental. Lors des accalmies des contaminations, des écoles ont à nouveau ouvert leurs portes, momentanément, mais beaucoup d'examens de fin d'années académiques, en avril-mai 2020 et 2021, n'ont pas pu se passer dans des conditions normales ou même ont dû être annulés.

Le Gouvernement central a décidé que, pour l'année 2020-21, tous les élèves passaient à la classe supérieure ou étaient reçus aux examens après le 10^{std} et le 12^{std}. Mais comme il fallait établir un classement pour l'admission dans les collèges universitaires, il a été tenu compte des quelques notes obtenues en contrôle continu.

A Pondichéry, l'enseignement secondaire (9^{std} jusque 12^{std}) a repris depuis le début septembre. Les conditions sont néanmoins strictes : chaque élève pourra aller à son école par journée alternative, soit 3 jours par semaine, et seulement par demie journée.

Les crèches, les maternelles (LKG et UKG) et les enseignements primaire et secondaire (1 à 8^{std}) démarreront peut-être avant la fin septembre, décision sera prise sous peu par les Autorités du Territoire, en fonction de l'évolution des contaminations.

Les collèges universitaires et techniques ont recommencé leurs enseignements (en présentiel selon la formule consacrée !) et de nombreux étudiants parrainés par le Volontariat y sont inscrits.

Voici une liste des filières d'études supérieures et le nombre d'étudiants du Volontariat dans ces filières (149 au total) :

- UG degree Arts & Sciences (Undergraduate degree : cycle de 3 ans d'études, après le 12^{std}, pour devenir Bachelor dans la filière choisie) 81 inscrits
- PG degree Arts & Sciences (Postgraduate : 2 ans d'études après UG degree pour devenir Master dans la filière choisie) 16 inscrits
- Bachelor of Education 4 inscrits

- Diplôme d’infirmières	7 inscrites
- Etudes d’ingénieurs	9 inscrits
- LLB (Legum Baccalaureus : 3 ans de droit pour devenir Law Bachelor....	2 inscrits
- MBBS (Bachelor of médecine. Bachelor of surgery) études Undergraduate en 4 ans et demie pour ces titres	1 inscrit
- BDS (formation de dentiste en 5 ans)	3 inscrits
- Diploma course (enseignement technique de 3 ans après le 10std)	26 inscrits

Activités actuelles et possibles du Volontariat

Maintenant que les écoles recommencent leurs enseignements, quelles activités ont repris ou vont reprendre au Volontariat ?

- 1) Pour les crèches d’Oupalam et de Kilinjikuppam, celle prévue à Salayampalayam, nous attendons l’autorisation gouvernementale qui ne saurait plus tarder. Pour les classes de maternelles, même attente
- 2) Le soutien scolaire reprend petit à petit à Oupalam depuis le 13 septembre Les travailleurs sociaux doivent continuer à motiver les parents à nous les envoyer, car ils craignent toujours une contamination possible. Un soutien scolaire a commencé aussi sur les sites de Kilinjikuppam et Salayampalayam.
- 3) Des activités extrascolaires sont aussi mises en place : karaté, yoga, etc sur les sites où le Volontariat reçoit des enfants : Oupalam, Nila Illam, etc.
- 4) A Nila Illam, nous avons eu environ une vingtaine de garçons pendant toute la période de confinement Covid. Actuellement nous accueillons 23 garçons (les plus grands de l’année dernière sont partis à Souriya) dont 5 vont à l’école proche (3 en 9std et 2 en 10std). Les autres attendent la réouverture de leur école et peuvent avoir quelques cours en ligne.

Ici aussi des activités extrascolaires se poursuivent, la plus populaire étant le karaté.

Rappelons que les filles présentes jusque l’année 2020 ont été obligées, sur ordre gouvernemental, de quitter la ferme, mais nos travailleurs sociaux les suivent, soit dans leurs familles, soit dans les Homes du Gouvernement où elles avaient été placées.

- 5) Le Home de Souriya accueille actuellement 15 jeunes garçons pensionnaires. 4 d’entre eux peuvent aller à l’école, 2 sont apprentis à la menuiserie du Volontariat (qui reçoit aussi 2 autres garçons venant de l’extérieur) et 1 travaille avec le tailleur et apprend avec lui à faire des chemises pour les enfants parrainés, avec du tissu provenant de l’Atelier Shanti.
- 6) A Sandesh Illam, il y a actuellement 53 enfants qui fréquentent le centre tous les jours. Comme ils sont très jeunes, ils n’ont pas pu reprendre le chemin de leurs écoles, aussi ils ont des activités extrascolaires : yoga tous les matins et cours de danse les après- midis. Leur nourriture est désormais préparée sur place.
- 7) Pour le site de Santhikuppam, le Volontariat est toujours à la recherche d’un terrain sur lequel il pourrait bâtir une construction nécessaire aux activités qui sont prévues pour les enfants de ce village. Ils ont un espoir, avec une piste sérieuse, mais rien n’est concrétisé en ce moment. Le

Volontariat est confiant que des activités pourront démarrer puisque c'est la demande des villageois !

Pour le reste, beaucoup d'activités ne pouvaient pas s'arrêter pour cause de pandémie : celles de la ferme, les poulets se vendent toujours bien dans le petit magasin Tripti, à Pondichéry et à celui d'Auroville, les vaches fournissent le lait nécessaire aux enfants de Nila Illam, le surplus allant au centre de Selvanilayam.

Bien sûr nous n'avons fermé la maison de personnes âgées que pendant les quelques jours où plusieurs d'entre elles avaient été contaminées par le Covid 19.

La menuiserie a continué de fabriquer toutes sortes d'articles et d'effectuer tous travaux de maintenance aux quatre coins du Volontariat.

Bientôt, espérons-le, le travail avec les enfants pourra reprendre comme et mieux qu'avant la Pandémie !!!

Atelier Shanti : « Gratuity » pour ses salariés

Du fait de la Pandémie en Europe et en Inde, l'Atelier Shanti manque encore d'un planning de travail complet, malgré les efforts de ses « clients » et doit mettre une partie de ses employés en chômage partiel. Néanmoins nous pensons à la retraite de ceux-ci.

En Inde et particulièrement au Volontariat, pour tout employé il y a juxtaposition de 2 programmes de retraite :

- Le E.P.F. ou Employee's Provident Fund, programme gouvernemental alimenté par des cotisations mensuelles tripartites et à parité : employeur, employé et Gouvernement.
- Le programme de « Gratuity », à la charge de l'employeur et qui, lorsque l'employé quitte la structure dont il est salarié, est basé sur, très approximativement, un demi mois de son dernier salaire par année d'ancienneté chez son employeur (*si vous tapez « gratuity » sur le Net, vous aurez plus de détails*).

Les salariés du Volontariat bénéficient de ces 2 programmes, sauf ceux de l'Atelier Shanti qui n'avaient que le E.P.F., leur structure n'ayant jamais pu réunir les fonds nécessaires pour alimenter le programme Gratuity ; difficulté supplémentaire : dans cet Atelier, unité de production, certains travailleurs ont un salaire fixe tandis que les autres sont payés à leur production, parfois aléatoire. Comment ne pas léser les uns par rapport aux autres ?

Nous étions tous conscients qu'il fallait réparer cette injustice et mettre tous les employés du Volontariat sur un pied d'égalité, aussi la décision de principe avait été prise depuis quelques années, mais la réalisation tardait à venir, faute de finances alors que l'Atelier a souvent du mal à assurer sa propre survie financière.

Enfin au début de cette année 2021, le comité Volontariat de Belgique ayant eu la possibilité de trouver le financement de ce programme, plusieurs personnes se sont attachées à le bâtir et, exceptionnellement, je tiens à citer les noms des « fers de lance » de ce travail : côté Belge, l'abbé Magnée, toujours jeune, vif et tenace avec ses plus de « nonante » ans et des dizaines d'années au service des pauvres du Volontariat, et côté Pondy, notre Directeur Sendil qui s'y est investi et a coordonné le travail du staff et des comptables du Volontariat et de l'Atelier Shanti.

Je n'ai pas compté les aller-retours email entre la Belgique et Pondy,, mais sûrement plusieurs par semaine depuis le début avril 2021 !!!

Et cela a abouti !

Compte tenu de l'âge de la trentaine d'ouvrières et d'ouvriers de l'Atelier Shanti, il était nécessaire de provisionner les cotisations annuelles de ce programme de 1993 à 2021. Il a fallu adapter la formule classique du calcul au cas des personnes payées à la production .

Calculs ont été faits, vérifiés et acceptés par le comité de Belgique qui vient d'en virer le montant à Pondy ; il constitue le rattrapage, les arriérés du programme jusqu'à aujourd'hui. Dès que parvenu à Pondy, il sera versé à l'organisme public LifeInsurance of India (L.I.C.) qui le gèrera comme le ferait une banque, les intérêts étant ajoutés au capital, et qui remettra à l'employé(e) qui quittera l'Atelier la somme qui lui sera due.

Les cotisations annuelles suivantes du programme seront prises en charge par les comités de soutien.

Encore une fois, un grand MERCI à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce programme, à leur ténacité, à leur volonté de construire un système qui ne lèse pas celles et ceux qui sont soumis(es) aux divers aléas de la production, du marché et de catastrophes comme la pandémie de Covid 19 actuelle.

AmaidhiIllam : Velu

L'un des premiers pensionnaires de notre maison de retraite était Velu (prononcez Vélou).

Nous le connaissions depuis de nombreuses années : fortement handicapé physique, il avait l'habitude de parcourir les rues de Pondichéry et vivait de ce que les gens lui donnaient.

Tous les matins, il était assis sur les marches du petit logement de Madeleine, situé dans la rue Cazy à Pondichéry et, là, il attendait « son » café, toujours souriant.

Devenant âgé, Madeleine insistait pour qu'il rejoigne les autres personnes d'AmaidhiIllam. Mais c'est difficile d'abandonner les rues qui étaient son domaine et de perdre, au moins en partie, sa liberté.

Enfin, un jour, il s'est décidé à franchir le pas et a été installé à AmaidhiIllam où il a passé paisiblement le reste de ses jours.

Nous nous souvenons toujours de sa joie lorsque nous revenions à Pondichéry, notre première visite étant pour « nos » vieux dont beaucoup étaient plus jeunes que nous !

Il s'est éteint, un jour de début septembre 21, discrètement, entouré de l'affection de toutes et tous.

Paix à son âme !

Compte-rendu d'une réunion au Volontariat Pondy

Nous avons souhaité vous faire participer un peu plus directement aux préoccupations et décisions « sur le terrain » à Pondy avec ce compte-rendu de réunion daté du 8 juillet 2021 dont nous publions ici de larges extraits en traduction française.

Présents :

Mr Michael, Secrétaire du comité de Pondichéry, désigné par « MM » dans le texte

Mr Sendil, Directeur, désigné par « SE »

Mme Shanthi, assistante Directeur, désignée par « SH »

Compte-rendu : Mme Shanthi

1-Mr Michael(**MM**) commence la réunion par le fonctionnement des crèches et maternelles : Mme Shanthi (**SH**) explique que tout le système scolaire est encore fermé en raison du Covid 19 et donc crèche et maternelle du Volontariat sont aussi fermées, mais tout le personnel, essentiellement féminin, reçoit un salaire plein et est employé à d'autres tâches du Volontariat.

De plus des provisions d'épicerie sont données régulièrement aux familles des enfants parrainés, car certains parents ont perdu leurs sources de revenus du fait de la pandémie.

MM demande que tous les enfants parrainés soient contrôlés par le Docteur du Volontariat avant que les écoles rouvrent leurs portes.

2-Le Volontariat reçoit un certain nombre de demandes de prêt, sans intérêt (Loan Scheme) de la part de ses employés. L'une d'elle concerne le coût d'une intervention chirurgicale pour l'un des employés. **MM** suggère qu'il contacte son programme d'assurance santé (E.S.I.). Cette assurance, que le Volontariat contracte pour tout employé, rembourse les frais déjà engagés.

Une autre demande concerne les frais de mariage de la fille d'une de nos employées. [*Le Volontariat essaye toujours que la famille ne s'endette pas pendant des années pour la cérémonie et la dot. Mais c'est difficile tant la pression sociale est forte !*]

3-Mr Sendil (**SE**) explique ensuite le déroulement prévu pour le programme à Santhikuppam. Ce sont les villageois qui, voyant ce que nous faisons dans le village proche de Kilinjikuppam, ont demandé notre aide pour bénéficier d'une crèche et d'un soutien scolaire.

4-Pour Souriya, du fait de la pandémie, nous ne gardons actuellement que 3 enfants parce que sans famille. Nous attendons le renouvellement de notre Licence par le Social Welfare Department du Gouvernement de Pondy pour pouvoir accueillir d'autres enfants, dépendant, notamment, du Child Welfare Center (CWC). [*Depuis cette date, la licence d'exploitation de Souriya Home a été renouvelée*].

5-Concernant la ferme de TTK, **SE** qui se rend régulièrement sur place trouve qu'elle est mieux entretenue que précédemment. Un vétérinaire passe régulièrement contrôler l'état de santé du bétail et des poulets.

MM propose que nous mettions en culture Bio une petite partie des terres cultivées. Par ailleurs, les deux personnes qui s'occupent de la ferme voudraient démarrer un verger avec manguiers, sapotiers, citronniers, etc..

A la prochaine visite à la ferme, décision sera prise, par les 3 ici présents, des emplacements qui seront réservés au verger et à la culture bio.

MM demande un contrôle régulier des fournisseurs de la nourriture des poulets, tant du point de vue de sa qualité que pour son prix.

6-Section comptable : **SE** informe que, du fait du Covid, l'audit financier de l'année 2020-21 n'a pas encore eu lieu. Il devrait être fait durant le mois d'août ou de septembre.

MM demande que notre auditeur interne (Mr Atchoudane) prépare un budget pour chaque section du Volontariat, prévoyant les dépenses à venir en fonction de celles de l'année précédente (avant Covid).

7-A la demande impérative de nos Autorités de tutelle, notamment le Social Welfare Department, le Volontariat doit préparer sur place la nourriture donnée aux enfants qu'il reçoit dans ces programmes de Nila Illam, Souriya, Kilingkuppam, etc. Aussi la section Sandesh Illam doit faire de même alors que jusqu'à présent, la nourriture était préparée à la cuisine centrale du Volontariat. Sandesh Illam devra faire sa propre cuisine à partir du 1^{er} août 2021.

SE termine la réunion en annonçant que des cours de Maths et d'Anglais, en ligne, vont très prochainement démarrer pour des enfants de 6^{std}, 7^{std} et 8^{std} avec l'aide de l'association Aid India Association qui a déjà loué 10 tablettes numériques pour commencer les cours. Les enfants sont très excités à l'idée d'utiliser ce matériel.

Pour nous aider: Parrainer un enfant, acheter notre artisanat.

Pensez à nous pour vos cadeaux, pour cela adressez-vous à votre Comité le plus proche.

Un temps partagé nous est aussi précieux que votre soutien financier. D'avance nous vous remercions.

FRANCE: Tout courrier doit être adressé à: Association d'aide au Volontariat en Inde.

- 1) Le Vésinet : Président: Christian Tribout Tel. 06 33 83 77 13 e-mail:volontariat.inde.vesinet@gmail.com
Adresse: 3, Avenue des Pages, 78110 Le Vésinet
Expo-ventes: 19, bis rue de verdun, 78110 Le Vésinet (Sur rendez vous Pris au 0633837713)
Parrainage: Christiane Burgan, Tél: 06 80 10 06 96
- 2) Toulouse - Montauban : Président: Jean-Louis Gimenez, Tel.06 12 34 86 48 e-mail: volontariat.toulouse@gmail.com
Adresse: B.P. 11236, 31012 Toulouse cedex 6. CCP: 0 159 649 Y 037 Toulouse.
Parrainage: Michèle Cathala, Tél. 06 81 50 44 00.
Expo-ventes: 9 rue Sesquières 31000 Toulouse Tous les samedis de 15h à 18h
Ou sur rendez-vous au 06 25 72 43 85 Métro ligne B, Esquirol
- 3) Lyon : Présidente: Roselyne Aussedat, Tél. 04 78 20 38 02 e-mail: ly.volontariat@gmail.com
Adresse: Maison des associations, 2 rue de la Cordière 69800 Saint-Priest
Ventes: Roselyne Aussedat Tél.04 78 20 38 02, et Martine Alimeni Tél: 04 81 18 99 02
- 4) Paris : Présidente: Elisabeth Colléoni Siège social: 41-43 rue de Cronstadt 75015 Paris. Website: www.volontariatinde-paris.org e-mail:volontariat.inde.paris@gmail.com
- 5) Marseille : Présidente: Marie Charlotte Delhumeau, Tél.06 80 14 06 13,
e-mail:volontariatindepaca@gmail.com
Adresse: Maison des Associations, Place Evariste Gras, 13600- LA CIOTAT
Trésorier: Olivier Guedon Tél. 06 80 75 57 71
- 6) Île de La Réunion: Présidente: Eléna MACHET e.mail: volontariat.comitereunion@gmail.com
Adresse: 62, allée des Lantanas, La Montagne 97417 Saint Denis

DON/PARRAINAGES Soutenir un enfant (à partir de 22 euros/mois) ou un programme (don mensuel ou ponctuel libre)
Par chèque bancaire ou postal ou virement automatique à votre association locale. Libellé : Aide au Volontariat en Inde.

- BELGIQUE:** Comité "AIDE AU VOLONTARIAT EN INDE" antennes à Liège, Bruxelles et Louvain-la-Neuve
Présidente: Dominique Marlière, rue Mont-Blanc 55, 1060 BRUXELLES Tél.02/538.20.69
Site Internet:www.avi-shanti.be (toutes activités de l'asbl)
- DONS : Compte BE88 0000 1968 5441 de l'Aide au Volontariat en Inde (Code BIC: BPOTBEB1)
Jean-Claude Nissen, Av. du Douaire, 22 bte 401, B 1340 OTTIGNIES.
- PARRAINAGES : Soutenir un enfant (à partir de 22 euros/mois) ou un programme (don mensuel libre)
Compte BE04 0010 5337 4631 de l'Aide au Volontariat en Inde (Code BIC : GEBAGEBB)
Abbé J.Magnée, Thier de la Fontaine, 67-4000 LIEGE Tél.04/223 11 82, e-mail:magnee@isl.be
Mr&Mme Bidoul,avenue Lambermont 15 1342 LIMELETTE, e-mail:jean.bidoul@scarlet.be
Patricia Hengchen, Av.Du Kouter 13, 1160 BRUXELLES Tél.02/660 93 56,
e-mail:hengchen.jl@gmail.com

AIDE à la FORMATION PROFESSIONNELLE: Versements aux compte et adresse des parrainages
Mme José Miermans, rue Louis Boumal 3/009 4000 LIÉGE Tél.04/233.94.14

ATELIER SHANTI:

- à LIEGE, Mme Dora Luthers, Quai Mativa 25B, 4020 LIEGE Tél.04/342.07.13
- à BRUXELLES, contacter Mme Marlière, adresse ci-dessus
- à LOUVAIN-la-NEUVE, Place des Ondines 13, Mardi et Jeudi, de 15h à 18h et sur rendez-vous
Mme Hélène Remy Tél.010/450644 et Mme Catherine Baveye Tél. 010/450619

Les versements d'au moins 40 Euros par an (dons, parrainages & aide à la form. prof.) bénéficient de l'exonération fiscale.

**LE JOURNAL DU VOLONTARIAT EST EGALEMENT ACCESSIBLE SUR LE SITE INTERNET
FAITES LE CONNAITRE AUTOUR DE VOUS**